



Rachat de parts sociales

Par **Yanis-13**, le **01/01/2025 à 23:05**

Bonjour , nous sommes 3 associés , je suis président de cette SAS et j'ai un associé qui travaille pas et qui veut pas vendre , je veux récupérer la société , quels droits ai-je etc .. je vous remercie d'avance.

Par **Zénas Nomikos**, le **02/01/2025 à 10:53**

Bonjour,

[quote]
qui veut pas vendre , je veux récupérer la société

[/quote]
a priori il y a désaccord et donc contentieux et donc avocat et donc il faut passer par la case conciliation ou justice pour trancher le litige.

Par **Rambotte**, le **02/01/2025 à 11:20**

Bonjour,

y a-t-il vraiment un contentieux, au sens où l'un ne respecte pas une obligation ?

Par **Marck.ESP**, le **02/01/2025 à 11:54**

Bonjour et bienvenue

Dans une structure bien construite, les statuts de la SAS et Pacte d'Associés définissent les droits et obligations de chaque associé, notamment en matière de cession de parts, de gestion de la société et de causes de dissolution.

Qu'en est-il chez vous ?